

PROCHAINEMENT

À VOIR EN
famille



VENDREDI 20 MARS

BIOGRAPHIES - Dès 12 ans CIE EA EO

Centre culturel Jovence - Louvigné-du-désert

Biographies nous invite dans le récit personnel d'une jongleuse. Elle joue au rythme de ses réflexions déclamées par le rap de son complice. Elle suit le flow et le flot de ses pensées. Le jonglage s'en fait l'écho, les lancers se font mot à mot et les figures se lient aux paroles. Sur un rythme à 160 bpm, le public suit les émotions de la jongleuse.

Dans le cadre de notre Saison Vagabonde, Navette gratuite sur réservation (02.99.94.83.65).



cirque



MERCREDI 25 MARS

COUPS DE Cœur
de la programmatrice

LE GRAND JOUR - Dès 12 ans

CIE ALETHEIA - FREDERIQUE VORUZ

Centre culturel Juliette Drouet

Huit acteurs et actrices nous font traverser les turpitudes d'une fratrie aux prises avec le banquet des non-dits. Au retour de la mise en bière, « un grand jour » donc, les vérités éclatent, les vieux secrets ressurgissent, dans une cuisine devenue le théâtre tragi-comique des règlements de compte. Mais la mère omniprésente, même morte, s'agite et vient tout bousculer.

THéâtre



cirque

SURCOUF, ET APRÈS ON APPREND À NAGER !

CIE SACEKRIPA

Base de loisirs Chénédet, Landéan

Un spectacle sur l'eau qui traite de l'instabilité, de la grande nécessité de s'accrocher et de se soutenir. Entre inventivité, désœuvrement et virtuosité, deux acrobates, clownesques, essayent d'éviter le naufrage et de garder le Cap quand tout vacille.

Dans le cadre de notre Saison Vagabonde, Navette gratuite sur réservation (02.99.94.83.65).

À VOIR EN
famille



SAMEDI 23 MAI

Réservations · 02 99 94 83 65
Billetterie ouverte **MARDI · MERCREDI · JEUDI · VENDREDI** de 14h à 18h
Vente en ligne · centreculturel.fougeres-agglo.bzh



©_Blockhaus808

L'ABOLITION DES PRIVILÈGES LE ROYAL VELOURS

Centre culturel J. Drouet · Dès 15 ans

MARDI
10
MARS



Durée :
1H15

THÉÂTRE

D'après *L'Abolition des privilèges* de Bertrand Guillot.

L'Abolition des privilèges est un roman historique relativement court qui se divise en trois parties ; la première raconte avec fulgurance la nuit du 4 août, qui vit les députés de la jeune Assemblée Nationale rédiger puis voter un décret abolissant les privilèges de la Noblesse, du Clergé, puis des Provinces. Le style est vif, le récit édifiant. On assiste à une accélération de l'Histoire.

La deuxième partie - intitulée « avant la nuit » - nous ramène 15 ans en arrière et relate de 1774 à 1789 la suite de constats politiques et d'événements qui permirent l'effondrement de l'Ancien Régime : réformes avortées des gouvernements successifs, famines à répétitions, aspirations libérales de jeunes nobles, un zeste de complot... L'auteur nous fait comprendre que tout convergeait à un bouleversement, mais également que ce dernier aurait pu être de toute autre nature. C'est une formidable leçon d'histoire.

Enfin, la dernière partie est une leçon de politique. Elle nous conte les jours, semaines et mois suivant la nuit du 4 août. Car ce n'est pas parce que le décret est voté qu'il est signé par le roi et encore moins mis en application dans l'ensemble du royaume.

Le contexte est toujours plus fort que les textes eux-mêmes.

En réduisant ce texte à un spectacle d'1h15, il s'agira avant tout de faire transparaître ce qui constitue les leçons du roman susmentionnées, et ceci à travers un nombre restreint de personnes. Les députés Duquesnoy, Delaville, Noailles, le Chapelier, de Kerangal et le jeune Talleyrand.

A l'issue du spectacle, nous vous invitons à un bord de scène pour partager un moment avec l'équipe de la compagnie.

ADAPTATION ET MISE EN SCÈNE

Hugues Duchêne

AVEC

Matéo Cichacki

ET

Oscar Montaz.

REGIE SON, LUMIERE, GENERALE

Jérémy Dubois

en alternance avec

Thomas Le Hetet et

Léo Delorme

COLLABORATION ARTISTIQUE ET CREATION VIDEO

Pierre Martin Oriol

VOIX OFF

Lisa Hours

SCENOGRAPHIE

Julie Camus

REGIE GENERALE

Jérémy Dubois

PRODUCTION, ADMINISTRATION, DIFFUSION

Les singulières - Léa

Serror, ACME - Kelly

Gowry

LE ROYAL VELOURS

Depuis 2017, la compagnie du *Royal Velours*, basée à Lille, crée des spectacles de théâtre obtenant un vif succès. Celle-ci a été fondée par Hugues Duchêne (formé à l'Ecole du Nord), qui en est toujours le directeur artistique, et metteur-en-scène. Ainsi, la dernière production en date du *Royal Velours* (*Je m'en vais mais l'État demeure*) s'est jouée dans plus de vingt théâtres en France pour plus de cent représentations. Hugues Duchêne est également membre du Pôle Européen de Création des Scènes Nationales de Valenciennes et Amiens.

En dehors de ses spectacles, la compagnie œuvre aussi sur le territoire par de l'action culturelle : intervention dans des lycées (Lille 2018-2020, Valenciennes 2023) ou université (Polytechnique Hauts-de-France, 2022) en dispensant des cours en rapport avec son domaine de spécialité : prise de parole en public, ateliers d'écritures, et leçon des théâtre : Hugues Duchêne a notamment été jury du prix Mirabeau (Sciences-Po) 2023.



Programme de salle à retrouver sur le site Web du Centre culturel - Onglet "Les Publics" puis "Ressources".

Production Le Royal Velours.

Coproduction La Rose des Vents - Scène nationale de Villeneuve d'Ascq (59) ■ La Maison de la Culture d'Amiens (80) ■ Le Phénix, Scène nationale de Valenciennes (59). Le Royal Velours bénéficie du soutien de la Région Hauts-de-France et de la DRAC Hauts-de-France pour la création de *L'abolition des privilèges* ■ de la ville de Paris pour la diffusion de *L'abolition des privilèges* au Théâtre 13. Accueil en résidence Maison de la culture d'Amiens (80) ■ Théâtre 13 - Paris (75) ■ La Rose des Vents - Scène nationale de Villeneuve d'Ascq (59) ■ Théâtre du Nord - Centre Dramatique National Lille Tourcoing Hauts de France (59). Coproduction Avignon 2024 et 2025 Les singulières ■ Le Théâtre du Train Bleu ■ Le Royal Velours ■ ACME. En 2024, avec l'aide de la Région Hauts-de-France dans le cadre du dispositif Hauts-de-France en Avignon A compter de 2025, Le Royal Velours reçoit le soutien de la Direction régionale des affaires culturelles des Hauts-de-France - Ministère de la Culture et de la Communication (conventionnée avec la DRAC Hauts-de-France)